



La Direction de l'Éducation et des Loisirs – Service relais de quartiers recherche

**Un(e) Coordinateur(trice) « Relais de quartiers » 11-17 ans
Animateur(trice) - Catégorie B à temps complet**

Recrutement externe
Recrutement par voie statutaire ou contractuelle
Poste à pouvoir dès que possible

SARAN, commune de 16 598 habitants (5eme ville du département), est située au nord de la métropole Orléanaise, à l'orée de la forêt d'Orléans et de la Beauce.

Le développement de la ville s'est fait dans le respect des grands équilibres et de la qualité de vie. La création de nombreux équipements publics, sociaux, culturels, sportifs... renforcent sa réputation de ville où il fait bon vivre.

Au sein de la Direction de l'Éducation et des Loisirs, vous travaillerez sur la conduite des orientations politiques à destination de la Jeunesse.

Rattaché au responsable du Pôle Enfance / Jeunesse / PIJ, vous aurez en charge la coordination des trois relais de quartiers de la ville localisés au Bourg, au Vilpot et au Chêne Maillard.

Ces structures accueillent un public traditionnel de jeunes. L'orientation politique forte du mandat, vise à toucher un nouveau public en favorisant le lien social pour une plus grande prise en compte de la mixité sociale et culturelle sur l'ensemble du territoire. Cette conduite du changement au sein des équipes pourra prendre la forme d'actions « Hors les murs » par exemple que vous coordonnerez et impulserez.

Publics Visés:

- Les 11-17 ans de la ville de Saran, collégiens, lycéens, tous quartiers confondus,
- Les habitants des quartiers et plus spécifiquement les parents des jeunes,
- Les partenaires institutionnels et territoriaux : services municipaux, établissements scolaires, associations, financeurs, bailleurs sociaux....,

La mission :

- Poser le cadre d'un travail territorialisé cohérent à l'échelle de la ville au sein d'une équipe composée de 6 agents,
- Coordonner les actions des trois relais de quartiers visant :
 - au maintien du fonctionnement des relais de quartiers préservant les trois types d'accueil aujourd'hui proposés : accueil libre, activités structurées et projets de jeunes,
 - à proposer à l'ensemble des jeunes du territoire des actions à dimension collective ponctuelles, ayant pour objectifs de faire connaître les structures et l'offre proposée,
- Organiser et coordonner les différentes manifestations sur les quartiers. (fêtes de quartiers, sorties culturelles, animations de proximité...),
- Coordonner le dispositif CAF d'« Accompagnement à la scolarité »,
- Renfort ponctuel des équipes à la faveur de projet exigeant une technicité particulière.

Les objectifs :

- Assurer du lien social et de proximité au sein des habitants du quartier et de la ville (Jeunes, adultes, parents),
- Favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle,
- Faire remonter les préoccupations des jeunes vers la mairie et les élus locaux,
- Être garant de la sécurité affective, morale et physique du public,
- Favoriser le lien aux familles dans la co-éducation des actions et des projets proposés aux jeunes,
- Être Garant de la mise en place du projet pédagogique du service en lien avec l'identité des structures (séjours, camps, animations spécifiques...),
- Coordonner le travail et les actions de l'équipe d'animation (conception, préparation et développement des activités),
- Initier, accompagner et valoriser les projets de jeunes,
- Favoriser la transversalité des projets entre co-éducateurs,
- Garantir une cohérence d'ensemble des relais de quartiers en lien avec les autres services municipaux dédiés aux jeunes (Base de la Caillerette, Club Mécanique, activités proposées par le service des sports du type SEA, ou stages sportifs).

Partenaires :

- Entretien des liens avec les autres structures internes à la ville et les acteurs éducatifs dans le souci d'assurer un suivi éducatif cohérent. (service prévention, Point Information Jeunesse, service social, service enfance, service des sports, service culturel...),
- Développer le travail en partenariat et en réseau par le biais d'un projet commun,
- Représenter la structure auprès d'autres institutions ou associations intervenant sur le territoire.

Administration/financier :

- Rédaction de bilan quantitatif et qualitatif des actions menées par période,
- Élaborer un bilan annuel et une évaluation des actions conduites,
- Élaborer et suivre le budget des structures,
- Gestion d'une régie,
- Suivi des fiches de présence et des dossiers d'inscription des jeunes,

Qualifications et compétences requises :

DEJEPS spécialité animation socio-éducative ou culturelle – mention animation sociale (niveau Bac + 2) ou **niveau de diplôme équivalent**

- ✓ Maîtriser la méthodologie de projet et la déclinaisons des objectifs
- ✓ Capacité rédactionnelle
- ✓ Capacité relationnelle
- ✓ Capacité d'analyse sur les problématiques rencontrées
- ✓ Capacité d'initiatives - Être force de propositions.
- ✓ Capacité à coordonner une équipe
- ✓ Capacité à gérer des conflits

Contraintes spécifiques :

- ✓ Horaires décalés ponctuellement (travail le midi, samedi et en soirée)
- ✓ Travail certains week-end et périodes de vacances scolaires

Conditions de recrutement :

- ✓ Rémunération statutaire + Régime indemnitaire mensuel 250,00€ brut + 13ème mois au prorata du temps de présence la première année
- ✓ Comité des Œuvres Sociales
- ✓ Participation employeurs mutuelles affiliées.

POSTES OUVERTS AUX TRAVAILLEURS RECONNUS HANDICAPES.

Adresser lettre de motivation + CV **dès que possible** à Madame le Maire – Service des Ressources Humaines – Place de La Liberté – 45770 SARAN CEDEX ou par mail : recrutement@ville-saran.fr